PROCÉDURE DE DÉPOTAGE

Etape 1- Accueil du camion sur site

1. Le Chauffeur

- Place le camion sur la zone de dépotage (plan horizontal) en position de départ, moteur éteint, la clé sur le contact ; circuit électrique neutralisé (coupe batterie enclenché) ;
- Connecte la citerne du camion à la prise de terre du site ;
- Balise avec le gérant à l'aide des cônes, la zone de dépotage ;
- Dispose avec le gérant les extincteurs sur la zone de dépotage et éloignent les sources
- d'inflammation ;
  Présente les bordereaux de livraison ainsi que le certificat de jaugeage
- au Gérant ;

2. Le Gérant

- Isole la cuve devant recevoir le produit ;
- Balise avec le chauffeur, à l'aide des cônes, la zone de dépotage ;
- Dispose avec le chauffeur les extincteurs sur la zone de dépotage et éloignent les sources d'inflammation ;
- Vérifie les bordereaux ainsi que le certificat de jaugeage pour s'assurer de la nature, quantité et destination du produit ;
  d'inflammation ;
- Contrôle avec le chauffeur la conformité des plombs ;

Etape 2- Contrôle de conformité du produit

3. En cas de non-conformité du plomb

- Arrêt de l'opération.
- Notification sur le BL les anomalies relevées par le gérant.
- Sortie du camion du site et fin de la procédure par le Chauffeur ;

4. En cas de conformité du plomb

Le Chauffeur et le Gérant :

- Vérifient les taquets et sabrent de chaque compartiment ;
- Mentionnent sur le BL/OT la mesure de chaque creux relevé ;
- Comparent avec les données du Certificat de Jaugeage ;

5. En cas de non-conformité des Taquets

- Le Gérant peut refuser purement et simplement la livraison ;

6. En cas de conformité des Taquets

Le Chauffeur et le Gérant :

- Vérifient les taquets et sabrent chaque compartiment et mentionnent sur le BL/OT la mesure de chaque creux relevé et comparent avec les données du Certificat de Jaugeage.
- Finalisent la procédure

7. En cas de conformité de la quantité du produit déclaré par le gérant

- Le Gérant jauge, à partir des trous d'homme, chaque compartiment, à l'aide d'une tige enduite de pâte à eau ;

8. En cas de présence d'eau détectée (décoloration de la pâte à eau).

- Le produit est renvoyé. Fin de la Procédure

9. En cas d'absence ou de trace d'eau détectée

le Gérant :

- Jauge (tige de jaugeage adaptée à la cuve) les cuves qui doivent recevoir les produits à livrer afin de vérifier le creux ;
- Ôte les plombs des vannes, un à un, au fur et à mesure de la réception ;

Le Chauffeur et le Gérant :

- Prélèvent un échantillon (environ 10 litres) avant de connecter le flexible à la vanne déplombée ;
- Vérifient de la qualité du produit à l'aide d'un thermo densimètre ;
- Relèvent les valeurs (température et densité) à reporter sur le BL ;

Etape 3- Contrôle de conformité des valeurs aux données du dépôt livrancier

10. En cas de non-conformité des valeurs aux données du dépôt livrancier

- Le produit est renvoyé. Fin de la Procédure

11. En cas de conformité des valeurs aux données du dépôt livrancier.

Le Gérant :

- Autorise le Chauffeur à connecter le flexible de dépotage, d'abord à la vanne de son camion, puis à la bouche de dépotage de la cuve désignée par le Gérant, correspondant au produit à livrer ;
- Installe un récupérateur des égouttures ;

Le Chauffeur :

- Ouvre les vannes de dépotage pour le transfert du produit de la citerne du camion vers la cuve de la station ;
- Déconnecte le flexible à partir du camion et vide le contenu du flexible dans la cuve à la fin du dépotage ;

Le Chauffeur et le Gérant

- Purgent les fonds de la citerne et les transfèrent dans la cuve ;

Le Chauffeur

- Déconnecte la citerne du camion à la prise de terre du site ;

Le Chauffeur et le Gérant

- Signent les bordereaux de livraison, avec les mentions « Plombs, OK », « Taquets, OK » ;

Le Gérant

- Guide le camion pendant la sortie du site.

NOTEZ BIEN

Le non-respect de cette procédure pourrait entraîner des incidents graves.

Le chauffeur et le gérant/le chef de piste doivent :

- Participer au dépotage et éviter de respirer les vapeurs d'hydrocarbures ;
- Ne dépoter qu'un seul produit à la fois ;
- Surveiller le flexible pour détecter à temps les fuites.

Le service doit être interrompu sur toute la durée du dépotage. Le port des EPI est obligatoire pour toutes les personnes participant aux opérations de dépotage et éviter la présence de toute personne extérieure à l'opération à proximité du dépotage.